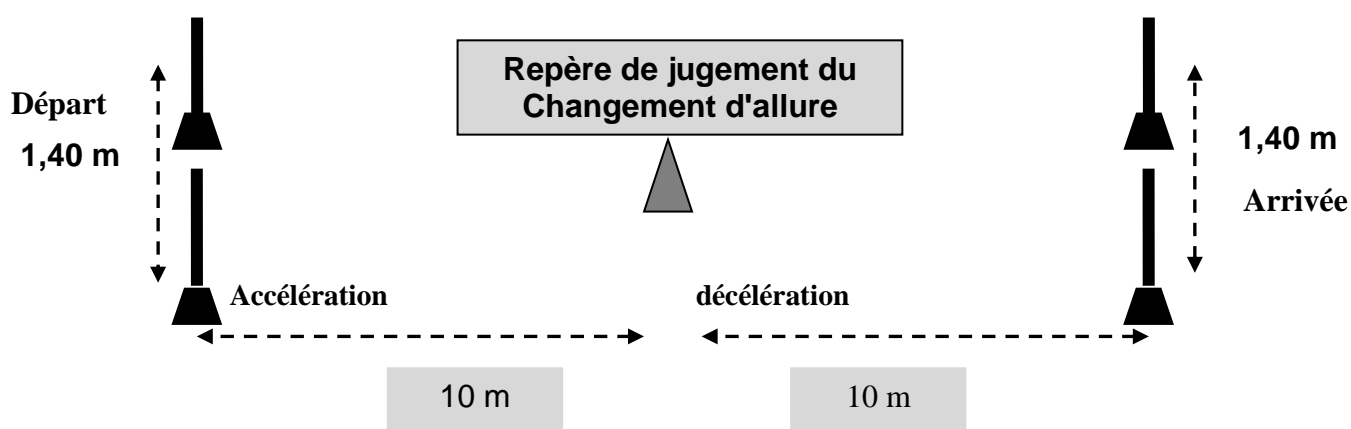


CHANGEMENT D'ALLURE

MàJ Octobre 2017



- Obstacle non obligatoire en Classe 1, Classe 2

- Le conducteur passe ou de ne passe pas entre les 2 piquets de départ ou ceux de sortie pour effectuer son changement d'allure, que ce soit en classe 1 ou classe 2.
- Départ du chien au pas **entre les piquets**, puis zone d'accélération. L'attelage au complet doit passer au trot devant le repère. Puis zone de décélération pour franchir les 2 piquets de sortie au pas

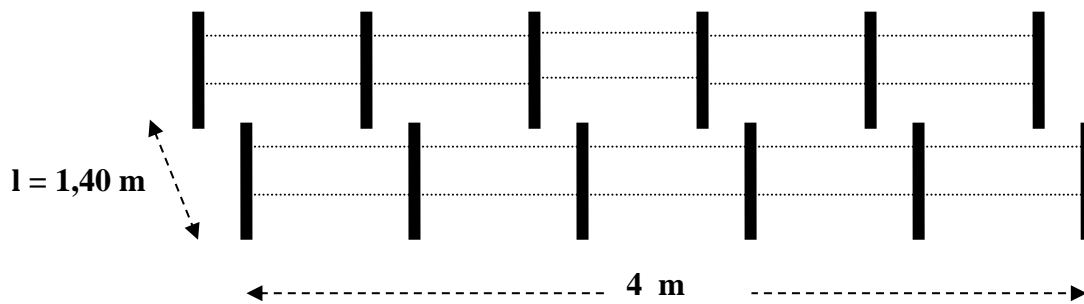
Pénalités spécifiques en CLASSE 1.

- 1 Pt Attelage non au pas au départ.
- 1 Pt Attelage non au pas à la sortie.
- 4 Pts Allure de trot non maintenue pour l'ensemble de l'attelage au niveau du repère.
- 4 Pts Allure de Galop.

Pénalités spécifiques en CLASSE 2

- 2 Pts Attelage non au pas au départ.
- 2 Pts Attelage non au pas à la sortie.
- 4 Pts Allure de trot non maintenue pour l'ensemble de l'attelage au niveau du repère.
- 4 Pts Allure de Galop.

COULOIR



- Obstacle non obligatoire en Classe 1, Classe 2

- Longueur $L = 4\text{m}$ minimum et largeur $l = 1,40\text{m}$
- Zone de 1m sur tout l'obstacle en Classe 2

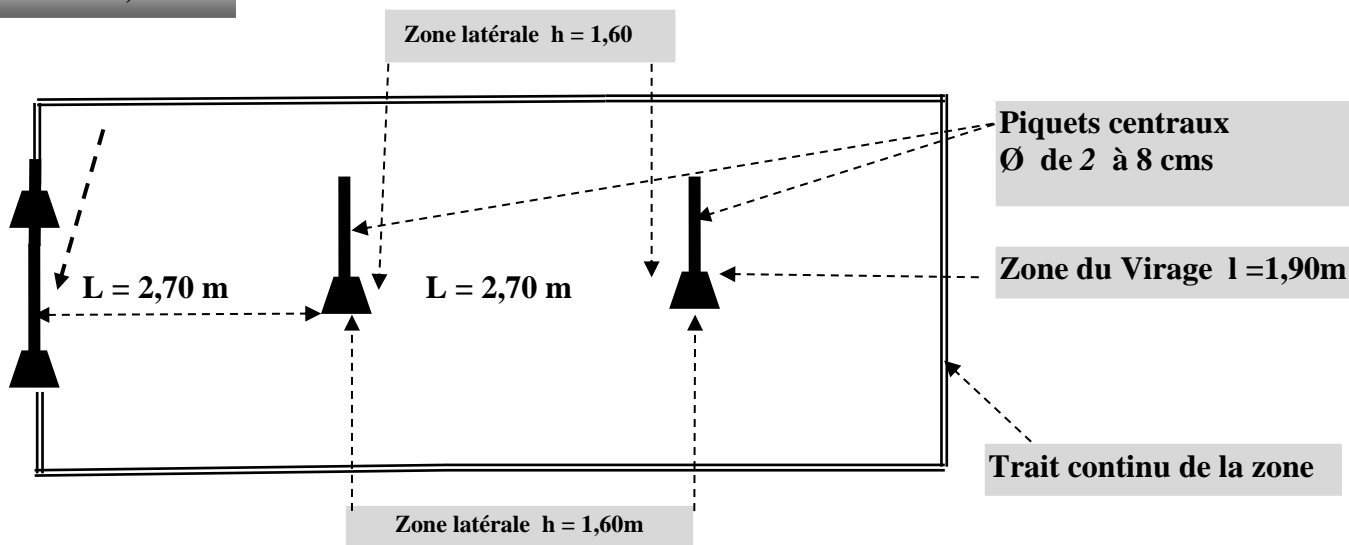
Pénalités spécifiques en CLASSE 1

Pénalités spécifiques en CLASSE 2

Le 8

MàJ Octobre 2017

Entrée = 1,40m



- Obstacle non obligatoire en Classe 1, Classe 2

- Zone Entrée de $l = 1,40\text{ m}$ et distante de $L = 2,70\text{ m}$ du 1^{er} piquet
- Distance de $2,70\text{ m}$ entre les 2 piquets centraux de diamètre inférieure à 8 cms
- Zone du Virage au 2^{ème} piquet à $1,90\text{ m}$
- Zone latérale à $1,60\text{ m}$ de l'extérieur du piquet
- Les piquets devront avoir **une hauteur minimale de 1m et un diamètre de 2 à 8 cms**
- Trait continu pour les zones et pas de piquets délimiteurs.
- Le conducteur entre dans l'obstacle et conduit son chien en étant positionné devant l'attelage dos au chien.

Pénalités spécifiques en CLASSE 1

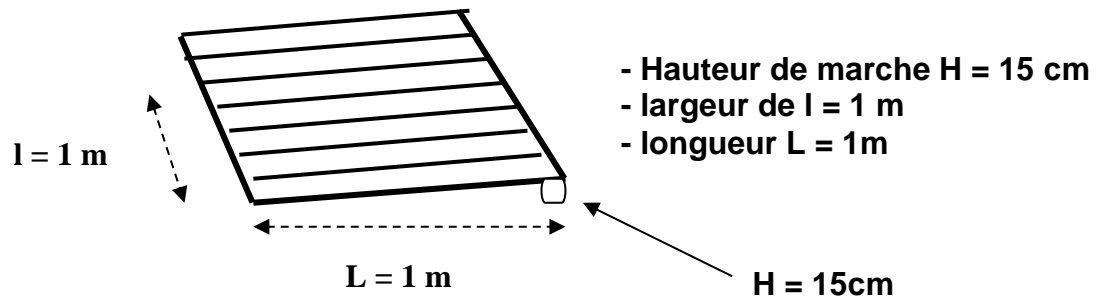
- 1 Pt Le conducteur n'est pas positionné devant le chien.
- 1 Pt Conducteur n'est pas seul entre les 2 piquets d'entrée avec le chien derrière lui.
- 1 Pt les pattes antérieures du chien sortent des zones latérales ou de la zone du virage.
- 1 Pt le conducteur se tourne face au chien.
- 2 Pts Le conducteur recule pour faire repositionner son chien.
- 2 Pts Manœuvre de marche arrière du chien.
- 4 Pts: l'équipe ne rentre pas dans le huit du côté imposé.
- 4 Pts le conducteur sort de l'obstacle.
- 4 Pts Le chien sort des zones latérales ou de la zone du virage.
- 4 pts appui continu de la charrette sur les plots centraux.

Pénalités spécifiques en CLASSE 2

- 2 Pts Le conducteur n'est pas positionné devant le chien.
- 2 Pts Conducteur n'est pas seul entre les 2 piquets d'entrée avec le chien derrière lui.
- 2 Pts les pattes antérieures du chien sortent des zones latérales ou de la zone du virage.
- 2 Pts le conducteur se tourne face au chien.
- 4 Pts: l'équipe ne rentre pas dans le huit du côté imposé.
- 4 Pts Le conducteur recule pour faire repositionner son chien.
- 4 Pts Manœuvre de marche arrière du chien.
- 4 Pts Le conducteur sort de l'obstacle.
- 4 Pts Le chien sort des zones latérales ou de la zone du virage.
- 4 pts **Amorce** d'appui de la charrette sur les plots centraux.

MARCHE

Mise à jour Mars 2017



- Obstacle non obligatoire en Classe 1, Classe 2

Plateau 1m X 1m et hauteur de 15cm au nez de marche

Zone de 1m sur tout l'obstacle en Classe 2 (Entrée, Sortie, Latérale)

Pénalités spécifiques en CLASSE 1

1 Pt Glissé d'une roue

4 Pts 2 ou 3 ou 4 roues hors du plateau de la marche

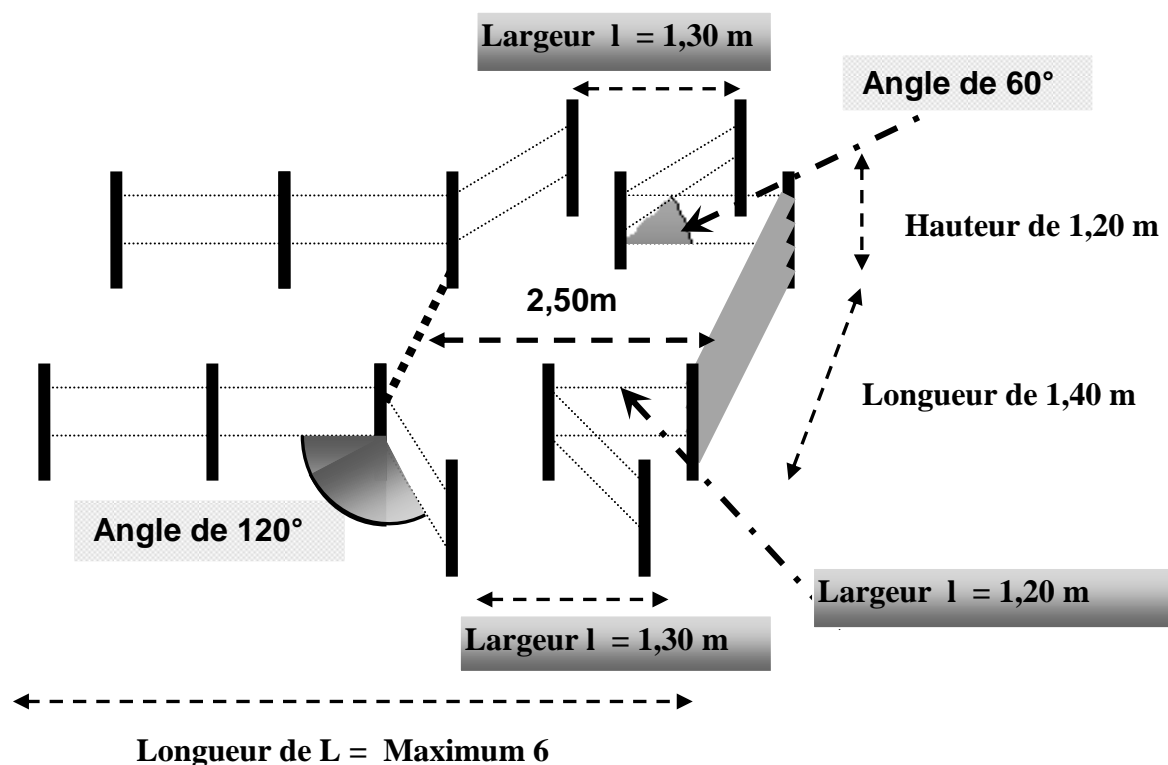
Pénalités spécifiques en CLASSE 2

2 Pts Glissé d'une roue

4 Pts 2 ou 3 ou 4 roues hors du plateau de la marche

RECULE –MARCHE ARRIERE

MàJ Mars 2017



- Obstacle non obligatoire en Classe 1, Classe 2

Le panneau du fond sera en matériau rigide résistant aux forces du vent.

Le reculé a toujours 2 sorties.

Trait au sol situé à 2,50 m du mur pour jugement de la position du chien face au mur.

Avant de reculer, l'attelage devra se situer entre le mur et le repère à 2,50 m.

Pénalités spécifiques en CLASSE 1

1 Pt Attelage non entièrement positionné entre le mur et le repère à 2,50 m, roue arrière positionnée sur le repère au sol.

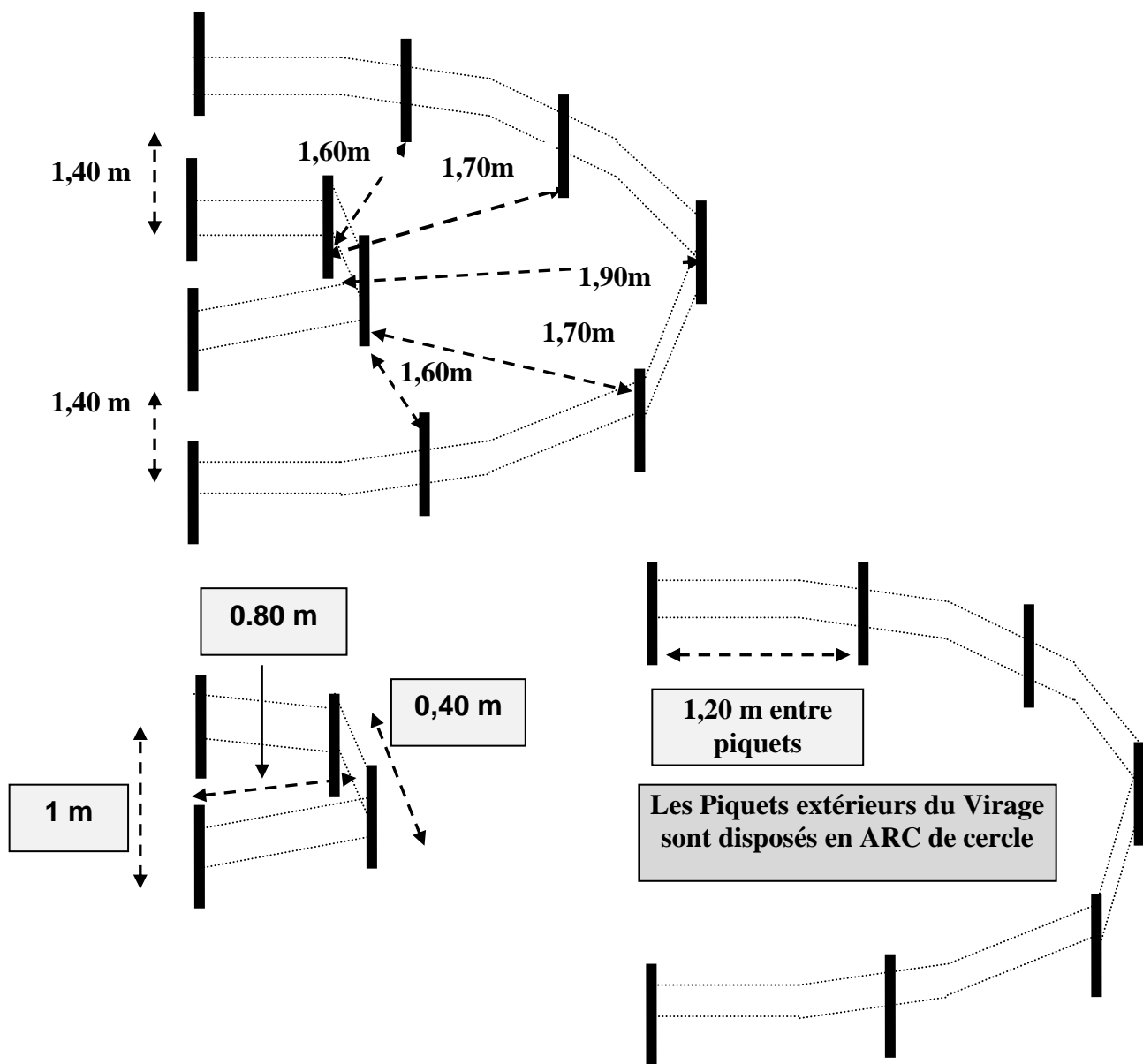
2 Pts l'attelage quitte la position avant ordre de l'examineur.

Pénalités spécifiques en CLASSE 2

2 Pts Attelage non entièrement positionné entre le mur et le repère à 2,50 m, roue arrière positionnée sur le repère au sol.

4 Pts l'attelage quitte la position avant ordre de l'examineur.

VIRAGE DOUBLE en S



- Obstacle non obligatoire en Classe 1 et Classe 2

Entrée-Sortie l = 1,40 m, largeur du virage de 1,40 m à 1,90 m.

Le S est la succession de 2 virages en opposé, variant proportionnellement à l'angle de l'obtuse au droit.

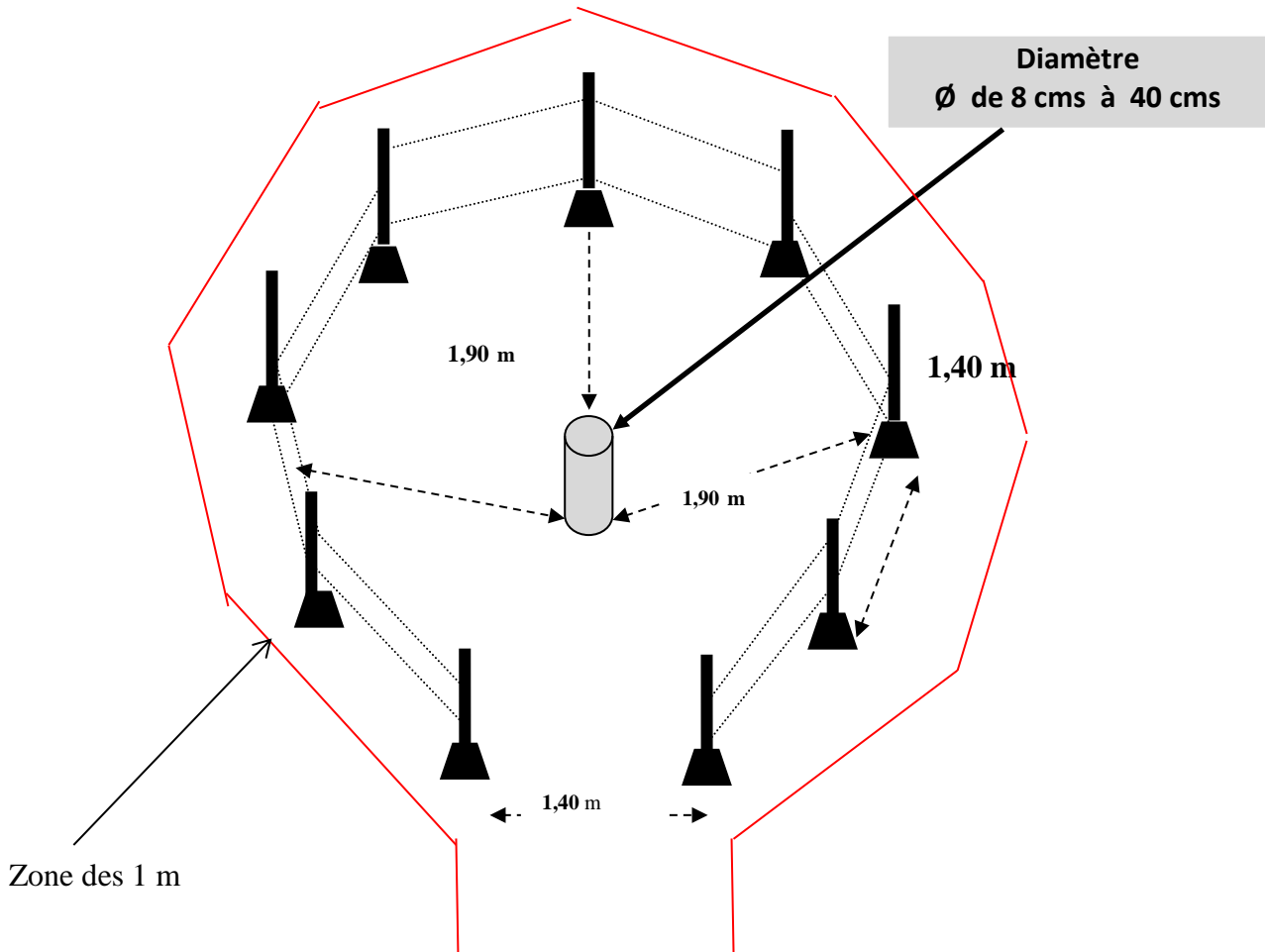
Les Piquets extérieurs du Virage sont disposés en ARC de cercle et équidistants de 1,20 m environ.

Dimension du trapèze central : base 1m, sommet 0,40 m, hauteur sur l'axe central 0,80 m, dimension identique pour toutes les classes.

Zone de 1m sur tout l'obstacle en Classe 2.

Pénalités spécifiques en CLASSE 1

Pénalités spécifiques en CLASSE 2



- Obstacle non obligatoire en Classe 1, Classe 2.

- Diamètre du centre de 8 cms à 40 cms.
- Zone de 1m sur tout l'obstacle (Entrée-Sortie, Latérale) en classe 2.

Pénalités spécifiques en CLASSE 1

4 pts appui continu de la charrette sur le piquet central.

Pénalités spécifiques en CLASSE 2.

4 pts Amorce d'appui de la charrette sur le piquet central